

Retrouvez les dernières actualités de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle.

Janvier
Février
2016

N°9

› Ça bouge !



Laura BERTHOLON

Service Ressources Humaines - en renfort

Laura a pour mission les projets de refonte du livret d'accueil et de création du règlement intérieur, ainsi que l'assistance administrative du service notamment avec l'arrivée des nouveaux agents pour la réouverture de l'Aqua-Centre. Elle est sous la responsabilité de Delphine ROSALIE.

Vous pouvez la contacter par mail à laura.bertholon@paysdelarbresle.fr



Julie MARCOU

Service Gestion des Déchets - en stage

Julie Marcou est en stage dans le cadre de la formation « Entrepreneur de l'économie Sociale et Solidaire ». Elle a pour mission d'étudier la faisabilité d'une recyclerie sur le territoire et sera présente en alternance jusqu'en juillet.

Vous pouvez la contactez par mail à stagiaire1@paysdelarbresle.fr

› Retour sur la cérémonie des vœux 2016



Jeudi 20 janvier a eu lieu la **Cérémonie des vœux de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle**, en présence de Monsieur Stéphane GUYON, Sous-Préfet de Villefranche sur Saône et de Monsieur Robert ALLOGNET, Maire de Sourcieux Les Mines devant les conseillers régionaux et départementaux, les élus et le personnel communautaires, les représentants d'entreprises et d'associations du territoire... Une occasion pour le Président de revenir sur les actions de l'année écoulée : lancement du PIG, promotion de l'esprit d'entreprendre avec la découverte des métiers pour les jeunes, extension de la SMAD, élaboration de la stratégie

agricole, intégration de la compétence tourisme, mise en place du service AMI, lancement du Programme Local de Réduction des Déchets, mise en place d'une politique jeunesse...

2016 sera une année importante avec l'ouverture de l'Aqua-Centre en juin, la création d'un 4^{ème} RAM, les premières rencontres du tourisme, la rénovation de la déchèterie de Fleurieux, la mise en place du schéma de mutualisation...

Une vidéo de présentation de la Communauté de Communes a été projetée, lors de la cérémonie des vœux 2016. Pour la voir ou la revoir (avec le son c'est encore mieux !), c'est ici

➤ Composteurs à 20 €

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle lance une grande campagne de promotion du compostage individuel. C'est le moment idéal pour démarrer le compostage et avoir un terreau de qualité à mettre dans le jardin. Les composteurs en bois (400L) sont proposés au prix de 20€. Ils sont distribués avec un bioseau et un guide sur le compostage. Ils sont réservés aux personnes domiciliées sur le Pays de L'Arbresle.

Pour en bénéficier, il suffit de :

- **télécharger et remplir le questionnaire** de réservation de composteur disponible en ligne sur www.paysdelarbresle.fr ou à la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle
- **de joindre un chèque de 20 €** par composteur à l'ordre du Trésor Public
- **de fournir un justificatif de domicile** (facture eau, électricité, gaz, téléphone, attestation d'achat du notaire...)



Ces composteurs sont fabriqués par une entreprise de travail adaptée (Emeraude i.d située à Lannion, sur la Côte de Granit Rose) où des travailleurs handicapés sont salariés dans des conditions et un cadre de travail compatibles avec leur handicap.

Les dimensions du composteur sont :

Cela représente un cube de 80 cm de côté. Le composteur doit être posé par terre. Il n'y a pas de fond hermétique, car pour le processus de compostage il est préférable que les déchets soient en contact avec le sol.

Il existe également **un composteur collectif** à côté de la MJC de l'Arbresle géré par l'association «l'arbre à compost». La Communauté de Communes développe cette action et cherche des nouvelles implantations. **En pied d'immeubles**, les syndicats de copropriété peuvent contacter le service gestion des déchets de la

Communauté de Communes au 04.74.01.68.90 afin d'étudier de nouveaux sites de compostage.

➤ **Des affiches et flyers ont été remis lors du Conseil Communautaire du 4 février. N'hésitez pas à les diffuser largement auprès des habitants.**

➤ Du nouveau à la déchèterie de Fleurieux sur L'Arbresle

À partir du 10 février 2016, le mobilier usagé des particuliers n'est plus considéré comme un déchet à déposer dans «les encombrants» mais est recyclable grâce à la nouvelle benne mise à disposition par l'éco-organisme Eco-mobilier !

Les déchets concernés sont :

- **Les assises** : sièges, canapés, fauteuils, rembourrés ou non, en cuir, en tissu, en bois, en plastique, en fer dont mobilier de jardin,
- **La literie** : matelas (mousse, laine, ressorts), sommiers (ressorts, lattes),
- **Les meubles de rangement** : commodes, armoires, bureaux, étagères, tables tous matériaux,
- **Les meubles de salle de bain** sans vasque ni plomberie,
- **Les meubles incomplets** (tiroirs, étagère, façades...).

Ce nouveau tri est un pas de plus dans la maîtrise des déchets et leur valorisation.

Pour toute question, les gardiens de déchèterie sont là pour vous renseigner, n'hésitez pas à les interroger.



› Les 1^{ères} Rencontres du Tourisme



Hébergeurs, restaurateurs, gestionnaires de sites ou d'activités, membres d'associations du patrimoine, producteurs locaux, correspondants communaux, élus communautaires... ils étaient plus d'une soixantaine réunis ce lundi 1^{er} février par l'Office de Tourisme communautaire du Pays de L'Arbresle pour enrichir la réflexion collective et co-construire les actions à mener dès 2016.

Au programme, une matinée plénière, riche en informations et échanges autour de la stratégie touristique et du plan d'actions du Pays de L'Arbresle pour partager l'ambition de devenir un territoire touristique de proximité.

Puis travail en ateliers l'après-midi autour de thématiques clés : la qualité et les nouveaux outils d'accueil, le tourisme et les produits du terroir, les patrimoines au service de l'activité touristique.

Ce temps d'échanges a permis à Messieurs Pierre Jean ZANNETTACCI, Président de la Communauté de Communes et Florent CHIRAT, vice-Président en charge du tourisme et Président de l'Office de Tourisme de réaffirmer la volonté politique de développer le tourisme sur le territoire.

Ces Rencontres figurent parmi les actions du dispositif global d'animation élaboré pour servir la stratégie touristique mais également l'activité des différents acteurs du tourisme.

Ces derniers seront donc prochainement invités à poursuivre la réflexion et à participer collectivement à la mise en œuvre des différentes actions.



› Pour rejoindre le réseau : Audrey Piquemal – Pôle tourisme
Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle – 04 74 01 95 78

› L'élagage au lamier a démarré sur certaines communes



L'élagage au lamier a commencé depuis la **mi-janvier et s'achèvera à la fin du mois de février**, dans les communes de Bessenay, Saint-Julien-sur-Bibost, Sarcey et Bully. Cette technique, qui consiste à couper nettement les branches qui surplombent le domaine public

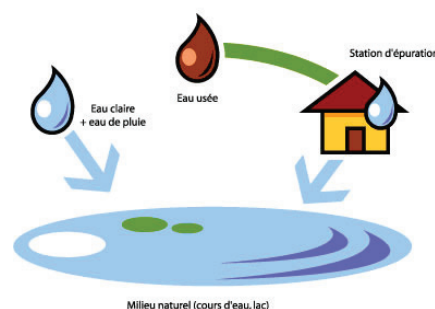
- redonnera un gabarit correct à la voie publique
- permettra un meilleur ensoleillement de la chaussée.

Les propriétaires sont responsables de l'entretien des haies et des arbustes qui dépassent sur le domaine public.

› Création d'un réseau d'eaux fluviales à Bully, route de France

Depuis le **1^{er} février**, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle crée un réseau d'eaux pluviales de diamètre 600 mm, route de France à Bully. Cela permettra de séparer les réseaux eaux usées / eaux pluviales pour un meilleur traitement des eaux usées à la station d'épuration, avec la mise en place d'une boîte de récupération des eaux pluviales au niveau de chaque propriété.

Les travaux d'un montant total de 109 795 € HT sont réalisés par l'entreprise CROUZET de Saint Germain Nuelles.



Travaux de voirie route de la Tourette à Eveux



À partir du 15 mars et durant 3 mois, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle réalisera des travaux de voirie route de la Tourette à Eveux afin d'améliorer la sécurité des piétons :

- Réalisation d'un cheminier piéton entre la montée d'Eveux et l'entrée de la Tourette
- Enfouissement des réseaux électriques et téléphone (travaux réalisés par le SYDER et financés par la commune)

Les travaux d'un montant total de 77 495 € seront réalisés par l'entreprise EIFFAGE ROUTE (sous-traitant CROUZET).

7^{ème} Gentleman Bouliste

Monsieur Pierre-Jean ZANNETTACCI, Président de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle et Monsieur Bruno SUBTIL, Vice-président en charge des sports, vous convient **samedi 26 mars au 7^{ème} Gentleman Bouliste**, organisé par la Communauté de Communes avec la participation du Secteur Bouliste du Pays de L'Arbresle et l'Association de gestion du boulo-drome couvert. Compétition amicale dans le cadre de l'initiation au Sport-Boules, qui rassemble élus, boulistes et diverses personnalités.

Les élus sont invités à s'inscrire pour cet après-midi convivial (maximum 3 élus par commune) en renvoyant le coupon-réponse ci-joint **avant le 10 mars** :

- par mail à caroline.paluszczak@paysdelarbresle.fr
- par téléphone au 04.74.01.69.94

INVITATION

Pierre-Jean ZANNETTACCI
Président de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle

Bruno SUBTIL
Vice-Président de la Communauté de Communes en charge des sports

vous convie(nt) au

7^{ème} Gentleman Bouliste

avec la participation du Secteur Bouliste du Pays de L'Arbresle et l'Association de gestion du boulo-drome couvert

qui aura lieu

Samedi 26 mars 2016

Précise : Compétition amicale dans le cadre de l'initiation au Sport-Boules, rassemblement élus, boulistes et diverses personnalités. Base : 16 quadrettes formées par les organisateurs.

DÉROULEMENT

en deux parties de 1h45 ou 13 points selon le système dit «Aurours»

18H30 : Formation des équipes et tirage

19H00 : Début des parties

18H30 : Classement, remise des récompenses, vin d'honneur et buffet de clôture

Agenda

- **Jeudi 3 mars**
18h30 : Commission Générale - Plan Global de Déplacement
- **Jeudi 10 mars**
20h30 : Commission Finances
- **Jeudi 17 mars**
18h30 : Commission Générale - Etude sur l'entrepreneuriat
- **Jeudi 24 mars**
18h30 : Commission Générale - Présentation financière KPMG
20h30 : Conseil Communautaire

CALENDRIER COMMUNAUTAIRE - 1 ^{er} SEMESTRE 2016						
JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	
1 J	1 M	1 M	1 V	1 D	1 M	
2 S	2 M	2 M	2 S	2 L	2 M	
3 D	3 M	3 M	3 D	3 M	3 M	
4 L	4 M	4 M	4 L	4 M	4 S	
5 M	5 M	5 M	5 M	5 V	5 V	
6 M	6 M	6 M	6 M	6 V	6 S	
7 M	7 M	7 M	7 M	7 S	7 L	
8 M	8 M	8 M	8 M	8 D	8 M	
9 M	9 M	9 M	9 M	9 L	9 M	
10 M	10 M	10 M	10 M	10 M	10 M	
11 M	11 M	11 M	11 M	11 M	11 M	
12 M	12 M	12 M	12 M	12 M	12 M	
13 M	13 M	13 M	13 M	13 M	13 M	
14 M	14 M	14 M	14 M	14 M	14 M	
15 M	15 M	15 M	15 M	15 M	15 M	
16 M	16 M	16 M	16 M	16 M	16 M	
17 M	17 M	17 M	17 M	17 M	17 M	
18 M	18 M	18 M	18 M	18 M	18 M	
19 M	19 M	19 M	19 M	19 M	19 M	
20 M	20 M	20 M	20 M	20 M	20 M	
21 M	21 M	21 M	21 M	21 M	21 M	
22 M	22 M	22 M	22 M	22 M	22 M	
23 M	23 M	23 M	23 M	23 M	23 M	
24 M	24 M	24 M	24 M	24 M	24 M	
25 M	25 M	25 M	25 M	25 M	25 M	
26 M	26 M	26 M	26 M	26 M	26 M	
27 M	27 M	27 M	27 M	27 M	27 M	
28 M	28 M	28 M	28 M	28 M	28 M	
29 M	29 M	29 M	29 M	29 M	29 M	
30 M	30 M	30 M	30 M	30 M	30 M	
31 D						

CALENDRIER

Retrouvez le calendrier institutionnel du 1^{er} semestre avec ce Flash Info Communes.

Service communication
Caroline PALUSZCZAK - 04.74.01.68.94
caroline.paluszczak@paysdelarbresle.fr